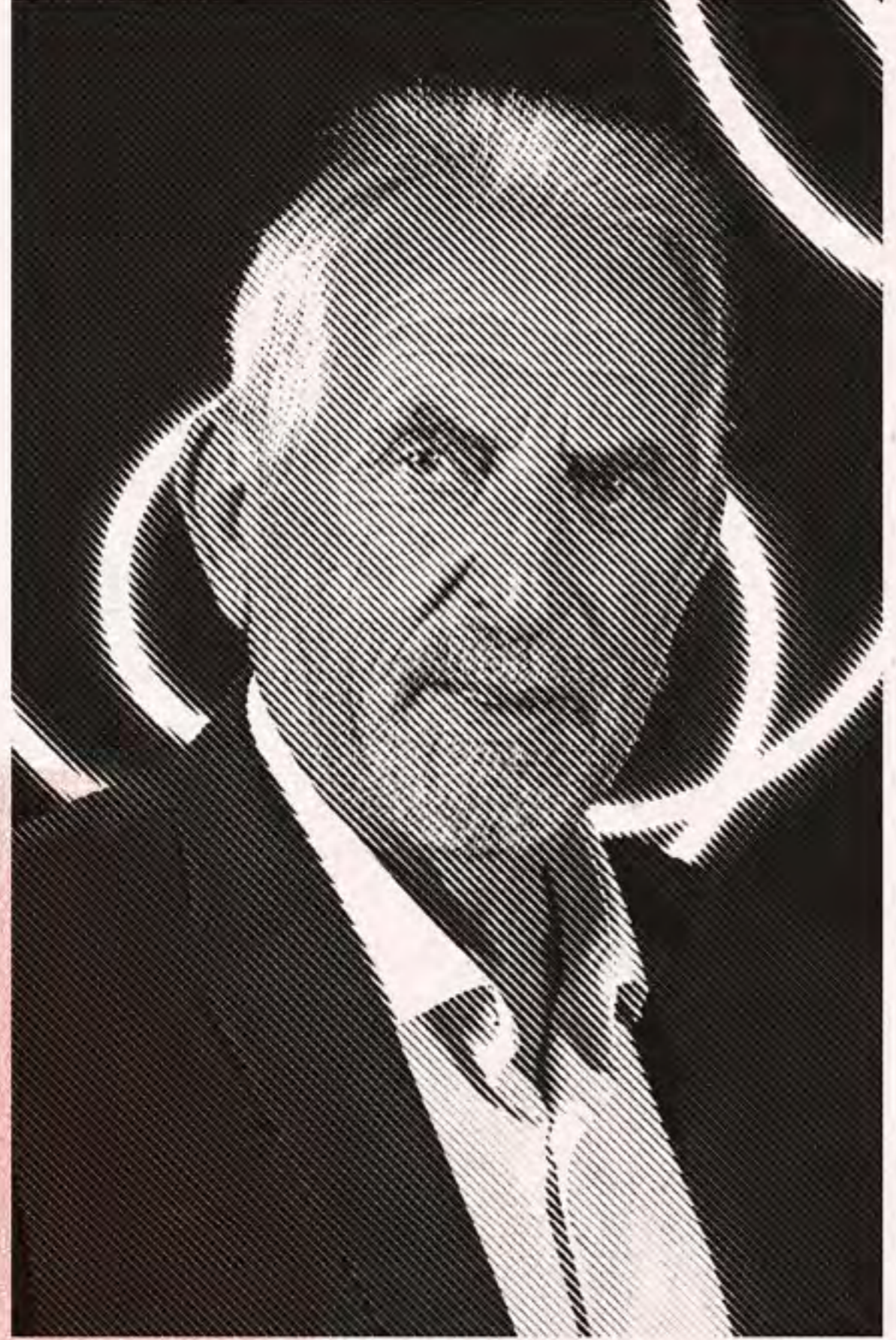


La GAAZETTE



LETTRE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'ALIMENTATION NOUVELLE-AQUITAINE N° 1 - PRINTEMPS 2023



AA LA UNE

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le premier numéro de la GAAzette, la lettre d'information trimestrielle de l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine.

À travers elle, créons du lien entre les différents acteurs l'alimentation et les partenaires régionaux ! Vous y trouverez, à chaque saison, des informations sur les dispositifs régionaux existants et mis à disposition des professionnels du secteur. Vous découvrirez des focus sur des bonnes pratiques ou innovations

au sein de nos filières régionales, des actions qui méritent un coup de projecteur, et qui peut-être vous inspireront, et permettront de construire des passerelles pour l'avenir.

Enfin, vous pourrez également suivre les activités récentes et à venir de l'Agence, comme le travail initié pour s'inscrire dans

une démarche RSO en 2023, les opérations menées par l'AANA et ses partenaires, des chiffres clés...

Bonne lecture !

Jean-Pierre Raynaud,
Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,
en charge de l'Agriculture,
Président de l'AANA

AA VOTRE DISPOSITION

APPEL À PROJETS

N'oubliez pas de candidater ! Comme chaque année, la Région Nouvelle-Aquitaine lance un appel à projets FEADER (agriculture et agroalimentaire) et FEAMPA (pêche et aquaculture) autour des actions de communication et de promotion. Destinés aux filières agricoles et agroalimentaires (ODG, Interprofessions...) et aux filières aquacoles et pêche (en démarche qualité, marques collectives...), ces appels à projets, s'inscrivent dans la stratégie régionale de communication et de promotion afin de contribuer à l'accroissement de la compétitivité de ces filières et de mieux faire connaître les spécificités des SIQO auprès des consommateurs. Ils participent aussi à l'émergence de nouvelles filières répondant à une demande de différenciation, d'amélioration de la valeur ajoutée, de valorisation et de défense des savoir-faire régionaux.

Toutes les actions visant à la promotion de ces filières, tels que l'organisation et la participation à des événements de promotion (foires, salons...) ou la publicité sous différentes formes, seront éligibles.

Vous avez un projet ? Vous pouvez candidater jusqu'au **16 juin pour le FEAMPA** et jusqu'au **30 juin 2023 pour le FEADER**. Plus d'infos sur :



301

c'est le nombre de produits sous Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine en Nouvelle-Aquitaine.



AA ACTUALITÉS

CINQ PROJETS EUROPÉENS DÉPOSÉS

Après un travail de réflexion en lien avec plusieurs filières agricoles de la région, l'AANA a déposé, en mars 2023, **5 dossiers de candidatures de projets européens Erasmus+ :** Truffe (coopérer autour de la truffe), Castana 2 le retour (développer un cluster européen de la châtaigne), Repenser les salons agricoles européens, APTE (Ambassadeurs des Produits des Terroirs Européens) et DROP (pour la gestion efficace de l'eau des entreprises agroalimentaires). Ces projets s'intègrent dans le cadre de la coopération entre la région Nouvelle-Aquitaine et la région italienne d'Émilie Romagne. Réponses le 15 juin 2023. Pour plus d'infos sur les dossiers européens, n'hésitez pas à contacter Agnès Soulard : a.soulard@aana.fr

LE SPECIALITY & FINE FOOD FAIR

Participez à un nouveau salon avec l'AANA ! Les inscriptions pour le **Speciality & Fine Food Fair**, qui se déroulera à Londres les 11 et 12 septembre 2023, sont ouvertes. C'est la 1^{ère} fois qu'une présence collective de Nouvelle-Aquitaine est proposée pour ce salon spécialisé pour les produits d'épicerie fine et artisanaux.

Plus d'infos :



OUVREZ LES YEUX...

Et vos oreilles ! Les produits de Nouvelle-Aquitaine font leur show avec la campagne de communication du printemps. Peut-être avez-vous aperçu de l'Agneau, de la Fraise, des Asperges et d'autres gourmandises sur les réseaux sociaux, en gare de Bordeaux ou en regardant **Top Chef ?!**

CHUSSEZ VOS BOTTES

N'oubliez pas de #chussezvosbottes ! Opération initiée par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, l'AANA et la Chambre Régionale d'Agriculture, elle revient du **15 mars au 30 juin 2023** et permet de recenser tous les événements agricoles de la région. Pensez à inscrire vos événements sur www.chussezvosbottes.fr

AA NOTER

423 MILLIONS €

c'est le montant du FEADER* 2023-2027 en Région Nouvelle-Aquitaine dont

213 MILLIONS

pour accompagner la transition écologique



93.5 MILLIONS

pour favoriser le renouvellement générationnel



64.6 MILLIONS

pour le développement territorial (LEADER)



35.2 MILLIONS

pour développer l'alimentation durable



ET AUSSI 16.7 MILLIONS

d'assistance technique

*Fond Européen Agricole pour le Développement Rural



LA FILIÈRE



LE JAMBON DE BAYONNE IGP ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Consortium du jambon de Bayonne, Organisme de Défense et de Gestion, qui vient de fêter ses 25 ans, a initié une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) Filière IGP jambon de Bayonne, en 2018, avec le soutien du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (initiative s'inscrivant parfaitement dans sa feuille de route Néo Terra).

Le référentiel Filière, basé sur la norme ISO 26000, est articulé autour de 6 piliers : gouvernance, environnement, bien-être des animaux, relations et conditions de travail des salariés, ancrage territorial et responsabilité vis-à-vis des consommateurs. Il s'applique à l'ensemble des maillons de la filière : groupements de producteurs de porcs, fabricants d'aliment,

ateliers d'abattage-découpe, fabricants de sel, salaisoniers/ateliers de tranchage. Chaque Opérateur Adhérent est évalué puis labellisé par AFNOR Certification.

L'ODG est également signataire du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Impact), s'engageant ainsi à œuvrer en faveur des 17 objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter : rse@jambon-de-bayonne.fr

Depuis le 23 février dernier, la Nouvelle-Aquitaine compte une AOP (Appellation d'Origine Protégée) supplémentaire grâce aux Vins de Corrèze.

L'Appellation devient ainsi la 3 500^e indication géographique reconnue au niveau européen (et la 756^e française !). Cette reconnaissance vient saluer le fruit d'un long travail, notamment de Philippe Leymat, Président de la Coopérative de Branceilles, et de son équipe.

Bénéficiaire de l'IGP (Indication Géographique Protégée) depuis 2009, les Vins de Corrèze avait obtenu l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) en 2017 et comptait alors 25 opérateurs.

Ce nouveau SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) concerne les vins tranquilles rouges et blancs de Corrèze, mais aussi les Vins de Paille. 24 communes au nord et au sud de Brive-la-Gaillarde font partie de la zone géographique concernée par l'AOP. En 2022, ce sont ainsi 4304 hl qui ont été présentés devant la commission de contrôle analytique et organoleptique des vins, et validés en AOC. Côté production 29,38ha ont été conduits selon le cahier des charges de l'AOC.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter : federationdesvins.19@gmail.com

AA GENDA

25-28 AVRIL

Food & Hotel Asia Singapour

25-27 AVRIL

Seafood Barcelone

10-12 MAI

Prowine Hong Kong

23-25 MAI

Vinexpo Asia

13-21 MAI

Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine

08 JUIN

SAVE THE DATE

Assemblée Générale de l'AANA

15 JUIN

Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine au Château de la Mercerie, à Magnac-Lavalette-Vilars (16)

22-25 JUIN

Bordeaux Fête le Vin

CONTACTS

AANA- 6, Parvis de Chartrons - Cité Mondiale
33000 Bordeaux
www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr
www.lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr

La Gazette est éditée par l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 et Code pénal art.425).



COLAAB

solidaire

Épi'sol Pessac et l'AANA s'associent pour œuvrer en faveur de la solidarité alimentaire à travers un atelier culinaire. Le 1^{er} s'est tenu le 25 mars 2023, grâce à la participation des filières de l'Agneau de lait des Pyrénées IGP Label Rouge et du Marron Périgord-Limousin Label Rouge. L'occasion de faire connaître à des populations dites « précaires » des produits régionaux et de faciliter un accès durable à l'alimentation de qualité. N'hésitez pas à faire signe si vous souhaitez participer à une prochaine date à : a.soulard@aana.fr !

REMARQUE ABLE



380 ENTREPRISES

présentes sur nos pavillons Nouvelle-Aquitaine accompagnées par l'AANA au 1^{er} trimestre 2023



11 288 CONNEXIONS

sur le Lab Alimentation Nouvelle-Aquitaine*



100 JOURS

sur le terrain pour les équipes de l'AANA**



965 PRODUITS

régionaux médaillés au Concours Général Agricole 2023

*période du 01.01.2023 au 30.03.2023

**cumul de jours de présence de l'équipe du 01.01.2023 au 30.03.2023

LA le LAB ALIMENTATION NOUVELLE-AQUITAINE

Plateforme collaborative

pour des professionnels de l'alimentation

- Appels à projets
- Webinaires & formations
- Salons & Manifestations
- Données économiques
- Actualités



INSCRIVEZ-VOUS !



Vous avez des questions, des infos à faire passer ? contact@lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr